

Redevance controversée de 50 USD pour un test de coronavirus au Burundi

PANA, 18 septembre 2020 Bujumbura, Burundi – La contrepartie de 50 dollars américains pour un certificat de dépistage du coronavirus est exigée aux Burundais et aux étrangers voulant sortir ou entrer dans le pays "pour des affaires privées", a levé l'indignation du porte-parole du ministère de la Santé, Dr Jean Bosco Girukwishaka.

Le certificat avait semé le trouble dans l'opinion, à la fois pour son prix jugé "exorbitant" et sa durée de validité limitée à seulement 72 heures. Le système sera toujours payant, exception faite pour les étudiants boursiers de l'Etat burundais, en partance ou de retour de l'étranger, a nuancé le porte-parole du ministère. Dr Girukwishaka a encore rassuré les rapatriés, les fonctionnaires en mission officielle ou encore les camionneurs transfrontaliers; ceux-ci n'auront pas non plus à payer la redevance controversée. Le malaise dans l'opinion était partie d'une ordonnance brute du ministère burundais des Finances et de la Coopération au développement. L'ordonnance annonçait indistinctement qu'il fallait s'acquitter de 50 dollars américains pour se faire dépister du coronavirus. L'objectif avoué était surtout de lutter contre la propagation de la pandémie par le biais des cas importés. A l'intérieur du pays, la campagne de dépistage de masse se poursuivait normalement, sans faire payer la population, a encore rassuré le porte-parole du ministère. Cette campagne a été lancée officiellement le 6 juillet dernier, pour une période de trois mois. Le Burundi a enregistré, ce jour, 472 contaminations au virus dont 31 importées pour 374 guérisons et un décès. Ces chiffres du ministère burundais de la Santé découlent d'un échantillon de 31.000 tests effectués depuis le premier cas officiellement déclaré en fin mars dernier.

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});